

Acteurs	Actions Organisme	Actions Assureur	Documents	Date prévisionnelle	Délais de réalisation des actions / dates limites de traitement / périodicité	Remarques
1°) Pour les salariés partant à compter du 1er janvier 2009 :						
1 RRH	Fournir le bulletin d'adhésion "Ancien salarié", une autorisation de prélèvement, la notice d'information de l'assureur et la liste des pièces à fournir. Saisir la sortie du salarié de l'effectif dans le système de paie.		<ul style="list-style-type: none"> • bulletin d'adhésion "Ancien salarié" • autorisation de prélèvement • notice d'information de l'assureur • référentiel des pièces justificatives à fournir • bordereau de radiation 			S'assurer que la radiation a été réalisée pour ce salarié. L'assureur de l'ancien salarié est celui du dernier organisme employeur. Processus lié : P05 - Radiation d'un salarié actif.
2 Salarié	Adhérer (ou pas) à titre facultatif au régime des anciens salariés et transmettre son bulletin d'adhésion "Ancien salarié" à l'assureur .		<ul style="list-style-type: none"> • bulletin d'adhésion "Ancien salarié" complété et signé • autorisation de prélèvement complétée et signée accompagnée du RIB • pièces justificatives • référentiel des pièces justificatives à fournir 			
3 Assureur			Prendre en charge l'adhésion au vu des justificatifs.	<ul style="list-style-type: none"> • bulletin d'adhésion "Ancien salarié" complété et signé • autorisation de prélèvement complétée et signée accompagnée du RIB • pièces justificatives 		
2°) Pour les retraités, en retraite avant la date d'entrée en vigueur du protocole (1er janvier 2009) :						
1 RRH	En cas de sollicitation d'un retraité, - si le retraité bénéficiait déjà d'un contrat dans un organisme homologué, orienter le retraité vers cet organisme, ce dernier lui proposera l'adhésion facultative ; - sinon, lui proposer de se rapprocher du ou des assureurs homologués dans son département de résidence.		<ul style="list-style-type: none"> • tableau des répartitions organismes/assureurs complété des numéros de téléphone des plateformes hot-line assureurs 			

Liste des anciens salariés pouvant adhérer à l'issue de leur contrat de travail

Nouveaux retraités
 Fin de CDD ouvrant des droits aux ASSEDIC
 Rupture conventionnelle du contrat de travail
 Licenciement
 Allocataire AGEPRET

... (inventaire des cas en cours d'élaboration)